

---

Arrêté pris par les représentants Le Bas et Saint-Just, en mission près l'armée du Rhin, relatif à la punition de ceux qui s'introduisent dans la ville de Strasbourg, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793)

Le Bas, Louis Antoine Léon de Saint-Just

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Le Bas, Saint-Just Louis Antoine Léon de. Arrêté pris par les représentants Le Bas et Saint-Just, en mission près l'armée du Rhin, relatif à la punition de ceux qui s'introduisent dans la ville de Strasbourg, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 275-276;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_78\\_1\\_41553\\_t1\\_0275\\_0000\\_4;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41553_t1_0275_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 21/02/2024

Voltz père, cafetier.....	10,000
Bourgard, à la Ville affranchie.....	130,000
Ostriett, avocat.....	20,000
Blessig, professeur.....	8,000
Veuve Murald.....	20,000
Veuve Kaimpfier.....	80,000
Bader, marchand de drap.....	70,000
Spielmann, docteur.....	25,000
Koch, professeur.....	50,000
Ostertag, médecin.....	10,000
Røederer, tanneur.....	30,000
Røederer, professeur.....	30,000
Dür, com.....	10,000
Wunderer, jardinier.....	20,000
Hervé, receveur.....	50,000
Hervé, son frère.....	20,000
Froëisen, ancien municipal.....	25,000
Kammerer, cordier.....	20,000
Marechal, chirurgien.....	80,000
Schreibissen, rentier.....	60,000
Veuve Strohl, pelletière.....	15,000
Dixnard, architecte.....	30,000
Lanfrey et Gall.....	60,000
Recop, négociant.....	100,000
Kast, négociant.....	60,000
Grasselly, négociant.....	15,000
Veuvre Soubry.....	25,000
Fabri et Jacobi.....	50,000
Dillemann, frères.....	140,000
Brentanno et Simonis.....	100,000
Fessler, marchand de tabac.....	10,000
Zizig, sellier.....	20,000
Ponceau, père.....	100,000
Teutsch, Haute-Montée.....	30,000
Melshcim, tanneur.....	15,000
Eckel, miroitier.....	10,000
Otto, marchand.....	30,000
Sebaëffer, bougonnier.....	10,000
Maroco, négociant.....	20,000
Pfeffinger, médecin.....	6,000
Heidel, jardinier, au faubourg Blanc.....	10,000
Klotz, fils, maître maçon.....	10,000
Lobstein, chirurgien.....	10,000
Lobstein, ministre.....	6,000
Weyher.....	20,000
Libich, pelletier.....	10,000
Daniel Mannberger, négociant.....	10,000
Rübsamen, négociant.....	10,000
Riss, au coin des Petites Arcades.....	20,000
Moris, négociant.....	20,000
Seifer, aubergiste au Jeu de paume.....	15,000
Dartain, de la fondroye.....	50,000
Stouhlen.....	20,000
Montlaur.....	10,000
Pistoris.....	10,000
David, négociant.....	10,000
La veuve Blin.....	15,000
Canu, négociant.....	20,000
Streicher, ancien XIII.....	20,000
Boudhors, ancien architecte.....	10,000
Charpentier, ancien patriote.....	20,000
La veuve Lichtenberger.....	15,000
Bussmann, rue de la Nuée-Bleue.....	10,000
Hering.....	15,000
Dürninger, la fille.....	20,000
Weiler, cafetier.....	30,000
Spielmann, apothicaire.....	20,000
Revel, négociant.....	60,000
Weiss, associé de Revel.....	30,000
Gallinaud.....	120,000
Farazino, courtier.....	10,000
Gantzinotti, négociant.....	15,000
Walter, miroitier.....	20,000
Lefebvre, tapissier.....	20,000

Zimmer, père.....	50,000
Zimmer, fils.....	50,000
Dubois, de la Monnaie.....	40,000
Stuber, de la Monnaie.....	50,000
Gau, dit de Vaumouin.....	50,000
Karth, épiciar.....	30,000
Wapler, fabricant de tabac.....	30,000
Schubart, père.....	30,000
Cuzinat, négociant.....	6,000
Damhorn.....	10,000
Muller, cafetier.....	10,000
Reichart, négociant.....	30,000
Rogenbach, aubergiste.....	10,000
Stempffel, aubergiste de la Charrie.....	10,000
Kieffer, miroitier.....	6,000
Leyrault, imprimeur.....	60,000
Dietrich, marché aux herbes.....	15,000
Cerf-Berr, banquier.....	300,000
Baruch Behr.....	70,000
Wolff, rue des Juifs, banquier.....	120,000
Alexandre, rue du Dôme.....	200,000
Marx Behr.....	25,000
Mayer Lazard, rue Nuée-Bleue.....	25,000
Léopold Samuel.....	15,000
Acan, rue des Juifs.....	150,000
Moch, père et fils.....	80,000
Seligmann Wettersheim.....	35,000
Moyse Isaac, Grande-Rue.....	15,000
Cerf Veitersheim.....	25,000
Isaac Valtensheim.....	50,000
Samuel Lévi, les deux frères.....	50,000
Abraham Kan, à Finckviller.....	15,000
Joseph Lévi.....	6,000
Lazare Aaron.....	6,000
Lehmann, le père.....	40,000
Joseph Lehmann.....	36,000
Isaac Lehmann.....	25,000
Isaac, gendre de Lehmann.....	30,000
Lehmann (Mencke).....	6,000
Meyer Aaron.....	30,000
Les frères Weiler.....	15,000
Lehmann Behr.....	10,000
Emmanuel Weiler.....	6,000
Bourgraff, fournisseur.....	10,000
Lehmann Berh.....	20,000
Chayen Netre.....	25,000
Mayer Treyfous.....	6,000
Moyse Veil.....	15,000
Fiach, ci-devant XV.....	40,000

Arrêté par les représentants du peuple à l'armée du Rhin.

A Strasbourg, le 10<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> mois, an II de la République une et indivisible.

[Signé : LEBAS et SAINT-JUST.

Pour copie conforme :

Signé : LEBAS.

## VII.

Autre arrêté des représentants du peuple (1).

Les représentants du peuple envoyés extraordinairement à l'armée du Rhin arrêtent ce qui suit :

Tout militaire, toute personne qui sera trouvée s'introduisant dans la ville dans des cais-

(1) Archives nationales, carton AFin 151, plaque 1220, pièce 20.

sons, fourgons, voitures ou cachée de toute autre manière, sera fusillé dans le jour.

7. Le général mettra demain à l'ordre le présent arrêté, qui sera imprimé et affiché.

Fait à Strasbourg, le 10 du 2<sup>e</sup> mois, l'an II de la République, une et indivisible.

Signé : LEBAS et SAINT-JUST.

#### COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1) :

**Barère**, au nom du comité de Salut public. Par la manière dont le comité vous a parlé de la

(1) *Moniteur universel* [n<sup>o</sup> 45 du 15 brumaire an II (mardi 5 novembre 1793), p. 184, col. 1. D'autre part, le *Journal de Perlet* (n<sup>o</sup> 409 du 15 brumaire an II (mardi 5 novembre 1793), p. 284) et le *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n<sup>o</sup> 412, p. 291) rendent compte du rapport de Barère dans les termes suivants :

#### I.

##### COMPTE RENDU du *Journal de Perlet*.

Lindet écrit de Caen que toutes les côtes voisines sont dans un état respectable de défense, ainsi que les départements environnant Laval, chef-lieu de la nouvelle Vendée. Les rebelles tentent une trouée du côté de la mer pour recevoir des secours des Anglais. Ils tentent aussi de repasser la Loire pour reprendre les munitions qu'ils nous ont abandonnées.

Les Prussiens ont eu 500 hommes tués dans une action auprès de Saverne, département du Rhin. Ils ont été chassés du bois de Richfeld. Nos affaires journal de ce côté me excellente tournure.

#### II.

##### COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets*.

BARÈRE annonce que le comité de Salut public n'a pas eu assez de temps pour faire son rapport sur ce qui s'est passé à Laval depuis le 5 du mois courant. Demain, la Convention sera instruite des faits.

Sur le Rhin, BARÈRE lit plusieurs lettres. Il résulte que l'armée est bonne, qu'il n'y a qu'un cri parmi les défenseurs de la République contre ceux qui les commandent; que Saint-Just et Lebas vont épurer et discipliner les chefs qui ont un plus grand besoin de l'être que les soldats; que les affaires prennent une excellente tournure et que, dans quelques jours, les représentants du peuple, dans cette partie de la République, y auront rendu de grands services.

Il y a eu quelques affaires particulières. Nous n'avons pas toujours été également heureux. Dans l'une d'elles, l'ennemi a été repoussé vigoureusement et il a perdu 500 hommes. Nous transcrivons les détails de cette affaire.

(Suit le texte de la lettre du général de brigade Sautter, que nous reproduisons ci-dessus d'après un document des Archives du ministère de la guerre.)

Saint-Just et Lebas font passer à la Convention plusieurs arrêtés qu'ils ont pris à Strasbourg, et BARÈRE en donne lecture. Ces arrêtés ont pour but de requérir de l'argent, des voitures, des chevaux, des objets utiles à la guerre, et de s'assurer de ceux qui, loin de servir la République, lui nuisent.

BARÈRE lit la pièce suivante :

*Réponse des représentants du peuple, envoyés extraordinairement près l'armée du Rhin, à un trompette de l'armée ennemie.*

« La République française ne reçoit de ses ennemis et ne leur envoie que du plomb.

« Strasbourg, le 11<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année de la République une et indivisible.

« Signé : SAINT-JUST et LEBAS. »

(Vifs applaudissements.)

guerre de la Vendée depuis le 5 de ce mois, vous avez dû vous apercevoir qu'il ne disait pas tout sur les représentants du peuple, sur les généraux et sur le patriotisme au moins très suspect des habitants de Laval; il prépare un rapport sur tout ce qui a suivi la journée du 5 de ce mois, où l'armée de la République est partie de Château-Gontier pour poursuivre les rebelles réfugiés à Laval. Les tentatives que les brigands ont faites pour s'ouvrir une route du côté de la mer et même pour revenir sur leurs pas, sont une preuve de leur faiblesse; il faut qu'ils ne se sentent pas dans une bonne position. Le comité vous présentera demain son travail.

Notre collègue Lindet est revenu de Caen, il nous a donné des nouvelles très rassurantes sur l'état de défense de nos côtes de l'Ouest et des départements environnant la nouvelle Vendée dont Laval est le centre.

Voici les nouvelles que le comité a reçues du Rhin. Saint-Just et Lebas écrivent du 9 :

« L'ennemi a attaqué les troupes de la République près Saverne, et les a chassées du bois de Reichstett; mais nos braves républicains sont revenus à la charge, ont chassé l'ennemi à leur tour, et lui ont tué 500 hommes. Notre perte a été très peu considérable. Le général qui doit commander cette armée est arrivé. De cet instant, les affaires iront beaucoup mieux. Nous nous occupons sans relâche à épurer les officiers; le nombre des patriotes est bien petit parmi eux; si cet épurement eût eu lieu avant l'affaire de Wissembourg, l'ennemi n'aurait pas passé les lignes. »

La Convention verra avec plaisir la réponse que firent nos collègues Saint-Just et Lebas à un trompette prussien.

*Réponse des représentants du peuple envoyés extraordinairement près l'armée du Rhin, à un trompette de l'armée ennemie.*

Strasbourg, le 11<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République une et indivisible.

La République française ne reçoit de ses ennemis et ne leur envoie que du plomb.

Signé : SAINT-JUST et LEBAS (I).

**Barère**. Les mêmes représentants nous écrivent de Schelligheim, près Strasbourg : « Vous trouverez avec notre lettre l'extrait du rapport du général Sautter, sur l'affaire qui a lieu le 26. Nos troupes attaquèrent l'ennemi dans le bois de Reichfeld, et l'en chassèrent; elles se reposaient sur cet avantage, lorsqu'un corps considérable de cavalerie ennemie fondit inopinément sur elles, lui tua quelques hommes, et lui enleva quelques pièces d'artillerie volante.

(Suit l'extrait du rapport du général de brigade Sautter que nous avons inséré ci-dessus d'après un document des Archives du ministère de la Guerre.)

**Barère**. Enfin, par une autre lettre, datée de Strasbourg, Saint-Just et Lebas demandent que la Convention approuve divers arrêtés qu'ils

(1) Cette lettre est reproduite dans le *Bulletin de la Convention* du 4<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> séance du 2<sup>e</sup> mois de l'an II (lundi 4 novembre 1793).